La police municipale

Sécurité, tranquillité, salubrité, surveillance, objets trouvés, chiens dangereux

Numéros d’urgence 24h/24h

SAMU : 15
Police nationale : 17
Pompiers : 18

Ses missions

- Surveillance de la voie publique
- Mise en fourrière des véhicules sur le domaine public
- Police de proximité
- Sécurité routière
- Sécurisation des groupes scolaires, points-écoles
- Application du code de la route, contrôle de vitesse
- Gestion des objets trouvés
- Opération tranquillité vacances
- Capture des animaux errants, enregistrement des chiens catégorisés
- Contrôle de la zone bleue
- Sécurisation des mariages

Vidéoprotection

67 caméras sont implantées sur le territoire communal.

Infos pratiques

Horaires d’ouverture :

- Mardi : 9h-12h et 14h-17h
- Mercredi : 9h-12h et 14h-17h
- Jeudi : 14h-17h
- Vendredi : 9h-12h et 14h-17h
- Samedi : 9h-12h

Contact

Responsable : Sylvie Weppe

Liens utiles
Opération Tranquillité Absence